



Communiqué de presse
Le Teich, le jeudi 13 septembre 2018

Les rendez-vous du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon pendant les Journées européennes du patrimoine

Les 15 et 16 septembre prochains dans le cadre des Journées européennes du patrimoine dont le thème est « L'Art du partage », Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon propose **cinq temps de découverte des patrimoines culturels et paysagers maritimes autour du Bassin.**



Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018

Temps découverte du Parc naturel marin

Des paysages maritimes et des patrimoines culturels à partager

Dès le vendredi 14 septembre et durant tout le week-end des Journées européennes du patrimoine, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon propose au grand public 5 temps de découverte autour du Bassin, du phare du Cap-Ferret à la dune du Pilat en passant par les ports du Bassin :

- **Samedi et dimanche, au phare du Cap-Ferret :**
 - o lecture de paysage depuis le haut du phare,
 - o animation autour de la pêche à pied de loisir au pied du phare sur le stand du Parc naturel marin ;
- **Vendredi et samedi en fin de journée, à la Dune du Pilat :** balade crépusculaire sur la dune ;
- **Samedi après-midi, au port d'Arès :** visite commentée du port ;
- **Dimanche matin, au port de Meyran Ouest :** visite commentée du port et rencontre avec un constructeur naval.



Au phare du Cap-Ferret et à la Dune du Pilat Lectures de paysage : un espace dynamique en partage



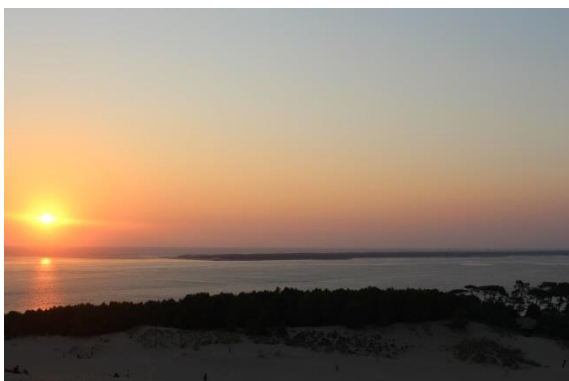
Depuis deux amers remarquables du Bassin d'Arcachon, le haut du phare du Cap-Ferret et la dune du Pilat, le Parc naturel marin propose de partager deux vues différentes du paysage maritime, en constante évolution

La vie du Bassin d'Arcachon est rythmée par les cycles de la marée et du jour.

L'hydrodynamisme sédimentaire et les flux et reflux de l'océan dans l'intra-bassin deux fois par jour modèlent l'espace, les bancs de sable, l'ouvert et les passes. Ce paysage dynamique permet la cohabitation entre les activités liées à la mer, et la faune locale.

Le cycle du jour et de la nuit détermine des paysages différents : l'obscurité crée un paysage nocturne où les présences humaines éclairent le littoral de l'intra-bassin, le phare émet un faisceau d'une portée de 27 milles (environ 50 km) pour signaler les passes et où la faune gagne des zones plus propices à son alimentation ou son repos, les oiseaux diurnes rejoignent leurs reposoirs pour la nuit.

Les visiteurs du phare pourront appréhender une vue d'ensemble de ce paysage dynamique tandis que les participants des balades crépusculaires sur la dune du Pilat l'apprécieront à la tombée du jour.



La balade crépusculaire depuis la dune du Pilat permettra de comprendre l'hydrodynamisme du Bassin et l'évolution du paysage, et de sensibiliser à la fragilité et la richesse du lieu.

Pour cette visite, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon s'associe au Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat.



Lectures de paysage

**Depuis le haut du phare du Cap-Ferret :
Samedi 15 et dimanche 16 septembre**

toute la journée, de 10h à 18h30

accès libre

informations sur le stand du Parc naturel marin
au pied du phare du Cap-Ferret

**Depuis la dune du Pilat :
Vendredi 14 et samedi 15 septembre,**

de 19h à 21h

Départ sur la terrasse de l'Idune (espace d'information et d'accueil), en groupes.
Visite commentée à deux voix par les équipes de la dune du Pilat et du Parc naturel marin.

Au phare du Cap-Ferret sur le stand du Parc naturel marin

Animation autour de la pêche à pied de loisir : partage des bonnes pratiques



Le Parc naturel marin accueille les visiteurs sur son stand au pied du phare du Cap-Ferret et propose une animation autour de la pêche à pied de loisir sur le Bassin d'Arcachon.

Quelles sont les espèces présentes sur le Bassin ? Quelles espèces de coquillages peut-on pêcher à pied sur le Bassin ? Quelles tailles sont autorisées ? Paniers de coquillages et réglettes seront à la disposition du public pour s'initier aux bonnes pratiques.

Animation autour de la pêche à pied de loisir

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

toute la journée, de 10h à 18h30

Accès libre, sur le stand du Parc naturel marin
au pied du phare du Cap-Ferret.

Visites commentées de ports : partage de la connaissance des patrimoines maritimes

Dans la continuité des visites commentées de ports amorcées en 2017, le Parc naturel marin propose cette année la visite de deux ports, celui d'Arès et celui de Meyran Ouest.

Port d'Arès



Accompagnés d'un guide local et d'un agent du Parc naturel marin, les visiteurs pourront découvrir l'histoire des lieux en cheminant de l'ancien au nouveau port pour comprendre comment les différentes activités maritimes du Bassin d'Arcachon ont façonné cet espace portuaire.

Visite commentée du port d'Arès

Samedi 15 septembre de 15h à 17h

sur réservation auprès du Parc naturel marin :
06 61 30 49 70 / 05 56 22 06 86

Port de Meyran Ouest



Etabli en bordure de l'estey de Meyran, le port de Meyran est devenu le plus important port ostréicole de Gujan-Mestras. Afin de découvrir l'histoire du port de sa création à son activité actuelle, la visite proposée se déroulera sur la digue Ouest du port avec un guide local et un agent du Parc naturel marin, avant de découvrir un chantier de construction navale, entre tradition et innovation.

Visite commentée du port de Meyran Ouest

Dimanche 16 septembre de 10h à 12h

sur réservation auprès du Parc naturel marin :
06 61 30 49 70 / 05 56 22 06 86

Crédits photos : Visuel des JEP 2018. L'Atelier Cartographik. – Vue sur l'ouvert du Bassin d'Arcachon et la Dune du Pilat depuis le haut du phare du Cap-Ferret. Nathalie Thiers – Panier de palourdes. Delphine Martins de Mourgues – Panorama sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon depuis le môle Est du port d'Arès. Lucie Gonzalez. – Vue d'ensemble de la digue Ouest du port de Meyran. Nathalie Thiers. / Agence française pour la biodiversité. – Vue de l'ouvert du Bassin d'Arcachon et du phare du Cap-Ferret depuis la dune du Pilat / Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. En métropole et dans les outre-mer, l'Agence française pour la biodiversité a pour missions d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer et de sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

Retrouvez plus d'informations, notamment sur le site web :

www.parc-marin-bassin-arcachon.fr

Les actualités et le plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon :

www.parc-marin-bassin-arcachon.fr/Actualites

Informations sur le programme et inscription pour les visites commentées des ports
auprès du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon :

06 61 30 49 70 / 05 56 22 06 86

La mention des crédits photos est obligatoire.

Les photos sont utilisables uniquement pour l'illustration de l'article sur les rendez-vous du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon pendant les JEP 2018 à paraître dans votre média. Toute nouvelle réutilisation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Agence française pour la biodiversité.

Contact presse

Nathalie THIERS : nathalie.thiers@afbiodiversite.fr - 06 61 30 49 70
www.parc-marin-bassin-arcachon.fr